

REGLEMENT BOURSE AUX JOUETS ET MATERIEL DE PUERICULTURE

Article 1 : Horaires

Les horaires exposants se font de 8h00 à 9h00. Les horaires d'ouverture au public de 9h00 à 18h00. Les exposants devront se présenter à la salle des sports de Fenay, Route des Essarts à partir de 8h00 et avant 9h00 ; passé ce délai, les emplacements qui n'auraient pas été occupés à 9h00 ne seront plus réservés et resteront acquis par le Club de Baseball de Fenay, Les Cyclones à titre d'indemnité. Les exposants pourront s'installer une heure avant l'arrivée du public et disposeront d'une heure après la fermeture pour débarrasser leur stand. **Aucun stand ne pourra être quitté avant 18h00, sauf autorisation des membres organisateurs.** Toute aide pour le rangement des tables sera la bienvenue.

Article 2 : Réservation et règlement

La réservation sera enregistrée dès réception du dossier complet : paiement par chèque à l'ordre de C.O.F. Baseball, bulletin de souscription daté et signé, copie de la pièce d'identité. Les bulletins devront dûment être remplis et envoyés à Samuel MALATIER, Président des Cyclones de Fenay, 4 rue en Pellesson, 21910 BARGES, **avant le mercredi 22 novembre 2017.** Le nombre de places étant limité, les organisateurs se réservent le droit de clore les inscriptions avant cette date. Aucun remboursement ne sera consenti en cas de désistement des exposants.

Article 3 : Exposants

Chaque exposant s'engage à respecter le règlement. Seuls les particuliers sont autorisés à participer, si l'exposant est mineur, il devra être accompagné et sous la responsabilité d'un majeur. Les professionnels ne sont pas admis. L'exposant s'engage à ne pas démonter son stand avant 18h, les exposants ne respectant pas cette close seront exclus de la prochaine bourse.

Article 4 : Emplacements et matériel

Les emplacements seront nominatifs. Les organisateurs restent seuls juges de la distribution des emplacements. Les tables et les chaises sont fournies par les organisateurs (2 chaises par emplacement).

Article 5 : Fonctionnement de la vente

Les exposants s'engagent à vendre des produits propres et en bon état de fonctionnement. Les objets exposés restent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. Les transactions se déroulent sous la seule responsabilité des vendeurs et des acquéreurs.

Article 6 : Dommages

Les exposants sont responsables des dommages qu'ils pourraient occasionner aux personnes, aux biens, aux marchandises d'autrui, ainsi qu'aux aménagements appartenant à l'organisation. Les organisateurs ne seront en aucun cas responsables des pertes, dommages et détériorations ou vols qui seraient subis par les exposants, quelle qu'en soit la cause.

Article 7 : Tarifs

La réservation de votre emplacement est payante, à raison de :
4 € le mètre linéaire

Article 8 : Buvette

Une buvette tenue par les membres de l'organisation sera à disposition des exposants et du public visiteur. Des boissons chaudes et froides ainsi que des pâtisseries maison seront mises en vente.

Article 9 :

Le présent règlement est à disposition et affiché à l'entrée de la salle le jour-même de la manifestation. La présence à cette journée implique sa prise de connaissance et son acceptation dans sa totalité. En acceptant le présent règlement, l'exposant abandonne tout recours à l'encontre de l'association en cas de sinistre. Tout exposant ne respectant pas ce règlement, sera prié de quitter les lieux sans prétendre à un quelconque remboursement.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Bourse aux jouets, matériel puériculture & vêtements enfants

Dimanche 26 novembre 2017

Salle des Sports, Route des Essarts à FENAY-DOMOIS

Installation des exposants de 8h00 à 9h00

Ouverture au public de 9h00 à 18h00

Renvoyer le bulletin d'inscription dûment rempli accompagné du règlement (Chèque à l'ordre de C.O.F. Baseball et ne sera encaissé qu'après la manifestation) chez :

Samuel MALATIER, Président des Cyclones de Fenay, 4 rue en Pellesson, 21910 BARGES. Renseignements au 06 09 60 36 46 ou isamalatier@gmail.com

Attention, nombre de places limité.

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Tel : Mail :

• Désire réserver.....(*) ML =(*) x 4€ =€ (rappel : tables fournies par les organisateurs)

() inscrire le nombre de mètres linéaires souhaités*

• Je joins mon règlement de€

• Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du Code du Commerce), accepter le principe d'un maximum de 3 manifestations du même type durant l'année civile en cours (Art R321-9 du code pénal). Je déclare avoir pris connaissance du règlement et de le respecter.

Fait à..... Le

Signature

